

INFO FLASH N° 25 2021

Amicale des retraités MSA et GROUPAMA du département de la Manche Le mot du président

Nous serons heureux de passer à une nouvelle année de rencontres avec convivialité pour effacer de nos mémoires cette affreuse année 2020. Votre amicale n'a pas fonctionné comme elle l'aurait dû. La santé devait être privilégiée et nous pensons à ceux qui ont souffert ou qui ont perdu la vie.

COTISATIONS 2021

L'assemblée générale n'a pas pu avoir lieu et le conseil d'administration a décidé à titre exceptionnel de **réduire** la cotisation annuelle à **7€** concernant le contrat groupe (adhésion à la fédération comprise)

Nous vous remercions donc de régler 7 € pour les adhérents(e) seuls(e) et 14 € pour les couples adhérents, par chèque bancaire à notre trésorière à l'aide du coupon joint à votre envoi dès maintenant et **au plus tard le 30 janvier 2021**.

Les dates à retenir pour 2021

Vous comprendrez que le calendrier est bouleversé et stoppé dans l'attente de l'évolution de la pandémie.

*Pour être plus rapidement et plus amplement informés, consultez régulièrement notre site arma50.fr; en tapant cette référence sur la ligne https en haut à gauche de votre ordinateur.
Merci à Colette Ferrand pour la tenue de ce site.*

Contrat groupe MUTUALIA

Nous avons rencontré les représentants de Mutualia à deux reprises.

L'évolution des tarifs 2021 retenue est de +2.5% et cette augmentation a été décidée à la vue des résultats sachant que l'Etat se fait toujours demandeur de nouvelles taxes.

Soyez vigilants sur l'application du 100% santé (dentaire, optique et auditif). Le service prestations de Mutualia a relevé peu de devis en accord avec l'engagement des praticiens.

Le transfert de la gestion pratique des contrats d'assurance complémentaire vers Mutualia devrait être achevé pour fin décembre.

Dans tous les cas vous n'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés.

Nous vous rappelons que le paiement de la cotisation à l'amicale reste obligatoire pour pouvoir bénéficier du groupe d'assurance complémentaire.

Si vous souhaitez adhérer au contrat groupe que nous avons souscrit près de Mutualia, contactez un des membres du bureau et n'oubliez pas que l'adhésion n'est possible que jusqu'au **1er janvier qui suit le 70e anniversaire de l'adhérent**.

Nous espérons reprendre nos activités dès que nous aurons toutes les autorisations.

Le président

J.Bazin